Fourniture et pose de revêtements de sol en caoutchouc sans revêtement ni vernis, avec envers collant, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit porter les labels de qualité suivants pour prouver qu‘il satisfait aux caractéristiques requises en matière d‘environnement et de durabilité :

* Classification finlandaise des émissions M1 ou équivalente.
* Certification Indoor Air Comfort Gold
* Certification GREENGUARD Gold
* Le produit doit contenir 10% de caoutchouc naturel. Celui-ci doit être certifié PEFC.

D‘autres labels de qualité sont acceptés s‘ils posent des exigences équivalentes au revêtement. Si, pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, le soumissionnaire n‘est pas en mesure d‘obtenir les labels de qualité dans le délai imparti pour la soumission des offres, d‘autres preuves appropriées permettant de démontrer que les exigences du label de qualité sont remplies seront acceptées.

Les exigences techniques suivantes (moyennes des valeurs d‘essai de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1 : Cfl-s1, collé sur un support minéral.
* Inoffensif du point de vue de la toxicité du feu selon la norme DIN 53436.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Comportement électrostatique lors de la marche selon EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV.
* Abrasion selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N : 150 mm³.
* Classification antidérapante selon EN 16165 : R9
* Classification selon le règlement 9729 du bpa : GS2
* Utilisation sans restriction possible sur des constructions de support chauffées, si un protocole de chauffage correspondant est disponible et si les valeurs d'humidité requises sont respectées (pas en cas d'humidité résiduelle élevée).
* Épaisseur de 2,1 mm
* Indice d‘amélioration des bruits d‘impact selon ISO 10140-3 : 4 dB

Propriétés de la colle :

* Colle thermofusible
* Plage de ramollissement env. 122-134 °C
* COV 0%.

Le revêtement doit répondre aux exigences suivantes en matière de surfaces (nettoyage / entretien) et de design : Afin de garantir la rentabilité du revêtement de sol à installer pendant toute sa durée d‘utilisation, un système de nettoyage et d‘entretien sans vitrification de surface est prescrit pour des raisons de coûts et d‘environnement. Le revêtement de sol proposé doit donc disposer d‘une surface suffisamment étanche, fermée et facile à nettoyer pour qu‘une vitrification de surface supplémentaire, appliqué en usine ou ultérieurement sur place, ne soit pas nécessaire. Le soumissionnaire doit démontrer que le fabricant du revêtement garantit cette propriété pendant toute la durée de vie du produit. Sur demande, le fabricant peut fournir des références similaires pour ce produit. La durée de vie technique du revêtement de sol selon l'EPD (ISO 14025) est de 40 ans.

Design de la planification : surface plane, mate, sans structuration. Revêtement en caoutchouc d'aspect monochrome avec des granulés de couleur marbrés changeants, assortis au ton de base avec un minimum de contraste. Couleur au choix dans la gamme standard.

Le revêtement de sol doit être posé sans joints.

Lés : ~ 1,22 m x 15 m

Le revêtement de sol doit être posé en pleine surface au moyen de la colle appliquée en usine au verso, conformément aux recommandations du fabricant.

**Fabricant / Type :**

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)